

# La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - mai 2006 - n°90



*Débat du mois* : « La gésine de l'Afrique moderne :  
de la démocratie formelle à la démocratie réelle »



Editorial

## Un trésor caché... enfin révélé

Ce n'est pas du Da Vinci code que je veux parler mais de la déclaration africaine des droits humains qui a été adoptée par Soundjata Keita, en 1222, le jour de son intronisation à la tête de ce qui allait devenir l'empire du Mali. Elle est restée pendant plusieurs siècles cachée à nos yeux d'Occidentaux. Coulée dans la mémoire des gardiens des archives orales, (1) elle n'était accessible qu'aux descendants de la « confrérie des chasseurs » d'un modeste village du sud de Bamako.

C'est Raphaël Ndiaye, de l'ONGI Enda-tiers monde qui m'en a révélé l'existence, le 7 décembre dernier, lors de la Journée du X<sup>e</sup> anniversaire de la CADE. Il nous a raconté que la Charte de l'empire du Mali avait été reconstituée en 1998, à Kankan à partir des témoignages de griots de la sous-région, chacun détenant une partie de ce texte qui, en 44 articles, affirme des principes de liberté, de solidarité, de bon gouvernement, condamne l'esclavage. Quelques jours plus tard, visitant l'exposition de la Bibliothèque nationale « Lumières, un héritage pour demain », j'entendis Élikia M'Bokolo commenter cette phrase : « Toute vie est une vie », extraite de la Charte du Mandé qu'il tenait pour une préfiguration africaine des Lumières européennes.

Il ne me restait plus qu'à me procurer ce texte que je trouvais publié dans un élégant petit livre édité en 2003 chez Albin Michel dans la collection « Les carnets du calligraphe », traduit par Youssouf Tata Cissé et illustré par Aboubakar Fofana. Et je lus que « le Mandé fut fondé sur l'entente et la concorde, l'amour, la liberté et la fraternité. Il ne saurait y avoir de discrimination ethnique ni raciale au Mandé. Tel fut l'un des buts de notre com-

*bat...Les enfants de Sanènè et Kontron font à l'adresse des douze parties du monde et au nom du Mandé tout entier, la proclamation suivante ; toute vie humaine est une vie... que nul ne martyrise son semblable... Par patrie, pays ou terre des pères, il faut entendre aussi et surtout les hommes : car tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface connaîtrait le déclin et la désolation... Chacun dispose désormais de sa personne, chacun est libre de ses actes dans le respect des interdits, des lois de sa patrie. »*

Les lumières avaient donc brillé hors d'Europe et bien avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Et l'Afrique est, elle aussi, depositaire de ce trésor qui est un héritage pour demain et pour l'humanité. Georges Balandier, nous l'avait rappelé : l'Afrique a une très longue et très riche expérience du politique. En attendant que le troisième Festival des Arts nègres prévu en 2007 fasse connaître la charte du Mandé au grand public, nous vous la proposons en conclusion de notre cycle de rencontres-débat sur « les chemins de la démocratie en Afrique ». Elle nous rappelle que ces chemins ne partent pas de nulle part, qu'ils empruntent des itinéraires parfois originaux à nos yeux d'Occidentaux trop souvent convaincus de détenir la vérité universelle, et que les Africains qui les parcourent marchent eux aussi « vers un ordre nouveau fondé sur des raisons universelles ». (2)

Michel Levallois

1) *S'agissant de véritables archives, je préfère ne pas employer le terme ambigu et dépréciatif de tradition.*

2) *Eboko Fred, L'Afrique n'est pas prête pour la démocratie, in L'Afrique des idées reçues Courade, Georges, Belin Paris 2006.*

## « La gésine de l'Afrique moderne : de la démocratie formelle à la démocratie réelle »

*Cette rencontre, l'avant dernière du cycle entrepris sur « les chemins de la démocratie en Afrique » porte sur la « gésine » de l'Afrique moderne. **Senami Houdete**, étudiante à l'école de journalisme de l'IEP de Paris, soulève les questions clés portant sur cette période qui s'ouvre dans les années 90, qui ont vu l'avènement de ce qu'on appelle le « printemps démocratique » : la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, les premières élections libres au Bénin, au Cap Vert, la chute du président malien grâce aux manifestations de rue.*

*On présente souvent le discours de La Baule en 1990 comme un tournant majeur de la politique des États africains. La décennie voit l'arrivée des élections multipartites, le foisonnement des journaux et des médias, un activisme croissant dans la société civile. Pourtant, cette société civile africaine est-elle devenue réellement une société politique ?*

*En a-t-elle les moyens ? Alors que des élections multipartites s'organisent, ceux-la même qui avaient été des dictateurs sont réélus, comme par exemple l'ex-président béninois, **Mathieu Kérékou**. Que s'est-il passé après la révolution des conférences nationales ? Cette période a-t-elle été celle du passage de la démocratie formelle à la démocratie réelle ? Quel a été le rôle des différents acteurs et peut-on dire aujourd'hui que de nouvelles formes de démocratie sont en train de naître en Afrique ?*

*Pour répondre à ces questions, la Cade a fait appel à **Bertrand Badie**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Babacar Sall**, sociologue, expert auprès de l'Unesco et de l'OCDE, qui a été un des acteurs de la conférence nationale au Congo et **Fernand Nzaba-Banzouzi**, juriste, association Rupture-Solidarité.*

### La question de la démocratie

Selon Bertrand Badie la notion essentielle dans ce débat n'est pas la notion de démocratie mais celle de société politique. Il ne peut y avoir de démocratie sans société politique et civile et sans contrat social. Avant de se poser la question de la construction démocratique en Afrique il faudrait se concentrer sur la question de l'élaboration du « politique » africain. Le débat sur la démocratisation devrait donc être nuancé et recentré. Il lui semble important de mettre dans leur contexte et de définir les notions de « démocratie » et de « démocratisation », termes utilisés de façon abusive de nos jours et trop souvent perçus comme synonymes de gouvernements représentatifs.

Pour cela il est nécessaire de faire un détour par la construction de la démocratie européenne. La démocratie n'est pas le résultat inévitable de changements culturels, sociaux et politiques mais est en fait une exception historique. Tous les grands

philosophes ont décrit la démocratie comme une anomalie. Sa construction n'est nullement inéluctable et naturelle mais requiert un effort substantiel. Quatre ingrédients ont été essentiels à la création de la démocratie en Europe.

- Tout d'abord ce processus a nécessité ce que le philosophe allemand Habermas a appelé « la construction de l'espace public » afin que la politique ne soit pas le monopole du monarque et soit débattue. Cet espace public existait évidemment dans les sociétés africaines.

- La seconde étape de cette création démocratique a été celle de la confiscation du pouvoir dans les mains d'élites intellectuelles inspirées des Lumières. La démocratie aurait été élaborée par ces élites intellectuelles, ces nouveaux aristocrates, dans le but d'exclure les masses et d'imposer leur perspective. B. Badie parle de ruse élitiste qui a permis à l'élite économique et intellectuelle tenue à l'écart du pouvoir politique de s'accomplir totalement. C'est donc un mouvement profond

dément aristocratique.

- La troisième étape est celle de l'octroi du droit de vote. Une fois ces élites installées, elles ont cherché à légitimer leur position et à se forger un soutien populaire en développant des idées de participation notamment à travers la notion de suffrage universel.

- La dernière étape de la démocratisation a été marquée par l'avènement d'un mouvement social qui bouscule la logique étroite de l'octroi contrôlé du droit de suffrage pour réclamer une pleine participation et en même temps la transformation de la démocratie politique en démocratie économique et sociale.

Ce modèle de gouvernement « démocratique », ou plutôt représentatif, européen est donc en réalité tout simplement une nouvelle forme de gouvernement aristocratique. La question clé à se poser lorsque l'on s'interroge sur la construction démocratique ou l'importation du modèle européen « démocratique » ne

serait donc pas de savoir si le système africain pré-colonial était démocratique à l'origine mais de savoir s'il était à l'origine aristocratique.

L'histoire de la construction démocratique européenne n'est donc pas aussi épique qu'on le dit généralement; elle ne représente pas l'épanouissement d'une culture démocratique, d'une philosophie, d'une idéologie, mais marquerait tout simplement l'élaboration et l'instauration d'une nouvelle technique de domination, de gestion de la cité, et rien de plus.

La société européenne n'est pas par nature démocratique ou prédisposée à l'être mais aurait tout simplement été chanceuse d'avoir eu l'occasion d'inventer la démocratie lorsque autour d'elle il n'y avait pas de démocratie, et donc de l'avoir fait à partir d'une démarche endogène. Le grand problème, c'est alors l'obligation pour les sociétés post coloniales d'inventer la démocratie qui existe déjà ailleurs. Cela implique que la démocratie sera mimétique puisque se référant à un modèle extérieur déjà existant ; que cette imitation sera celle de la puissance hégémonique coloniale ce qui implique donc un rapport à la domination (la démocratie consisterait à ressembler au dominateur) ; que la construction démocratique se trouve profondément extravertie et dès qu'il y a extraversion, il y a négation du contrat social.

### **La question du politique ; pas de démocratie sans politique fort**

La force du contrat social est d'inventer notre coexistence. A partir du moment où les règles de coexistence sont importées, on n'est plus dans une démarche contractuelle, mais dans une démarche dont on ne pourra pas effacer la part irréductible de contrainte, et inventer la démocratie dans la contrainte nous place dans une contradiction. Ceci nous ramène à la question essentielle du politique. Le politique est l'art de la coexistence qui permet de faire vivre ensemble des êtres uniques et divers dans une seule et même cité. La démocratie est tout simplement l'approfondissement de cette coexistence et l'élaboration d'un contrat social entre pouvoir et population ; elle est le parachèvement de l'ordre politique. Là où le politique est faible, la coexistence n'est pas construite et elle ne peut être imposée que par la force et la contrainte ce qui conduit à l'autoritarisme.

En conclusion de son exposé, B. Badie indique qu'on est dans une logique de cercle vicieux. Plus les systèmes politiques sont prisonniers de systèmes d'extraversion, plus ils sont en situation de déficit du politique. L'extraversion, donc la dépendance de l'extérieur, vient créer du déficit d'Etat et donc bloquer la logique de la démocratisation. Et c'est la raison pour laquelle La Baule est le pire des outrages que l'on ait pu faire à la démocratie, car c'est justement construire la démocratisation par le canal de l'extraversion et du contrôle extérieur.

Babakar Sall qui intervient ensuite, souligne le travail formidable que les sociétés africaines ont fait sur elles-mêmes et qui est trop peu pris en compte par les analyses. La tendance à vouloir imposer les modèles extérieurs à l'Afrique ignore la nature historique du modèle, et le fait que différents pays et sociétés ont suivi des trajectoires et des parcours très différents. L'imposition d'un modèle externe, le greffage en quelque sorte du modèle de gouvernement représentatif européen, a clairement des effets négatifs sur la construction démocratique dans des pays et des sociétés où le politique n'a pas encore été consolidée. De même cette tendance ignore non seulement la spécificité historique décrite ci-dessus de la démocratisation européenne mais ignore aussi les réalités africaines contemporaines.

L'implémentation de la démocratie formelle inaugurée lors de conférences nationales et l'importance que ce processus accorde à des modèles occidentaux pré-établis présentent des risques et posent problème à plusieurs niveaux. Tout d'abord cela oblige les pays en question à élaborer et à construire leur propre projet en opposition au modèle initial. En même temps, l'exportation de ce modèle européen, qui encourage les autres pays à ressembler aux puissances hégémoniques, renforce les rapports de domination. La crise identitaire qui surgit lors des années 1930-40 démontre clairement la difficulté qu'ont les sociétés africaines à définir une identité collective qui leur permet de trouver un équilibre entre une volonté de trouver des solutions différentes, de rejeter les projets imposés du dehors et le désir d'appropriation de ce modèle européen. Cette situation ambiguë, qui persiste de nos jours, a eu tendance à freiner la consolidation d'une société civile et politique africaine.

### **La faiblesse de l'Etat**

Une trop grande dépendance politique à des pays, acteurs ou modèles extérieurs, risque aussi d'engendrer un déficit d'Etat et du politique. Ainsi toute tentative de créer la démocratie en imposant un modèle étranger, comme cela a été le cas lors de la Baule, risque de placer les pays en question dans une logique de cercle vicieux où l'Etat et le politique national deviennent de plus en plus faibles et le contrat social est réduit ; ceci engendre le phénomène malheureusement trop répandu en Afrique contemporaine des « Etats-faillite ».

L'apparition de ces « Etats-faillite » résulte non seulement d'une dépendance et d'une faiblesse étatique mais est aussi clairement liée à un manque de société politique et civile en Afrique. Une nébuleuse de sociétés civiles existe évidemment de nos jours, celles-ci étant de plus en plus soutenues par des acteurs étrangers, tels que les gouvernements occidentaux et les institutions de Bretton Woods ; mais cette société civile soutenue par l'Occident a tendance à disqualifier la majorité de la population africaine qui ne parle pas les langues occidentales et qui n'a pas les ressources et les moyens nécessaires pour participer à l'espace public et politique. Sans un politique fort, la démocratie ne pourra pas s'installer.

Bertrand Badie et Babacar Sall soulignent également le risque posé par les rituels démocratiques et par l'importance accordée par les organisations internationales à la démocratie formelle et institutionnelle au motif « qu'elle mène au développement ». Le Mali a suivi cette injonction à la lettre, ce qui n'a pas amélioré le sort des populations depuis la chute de la dictature.

Babacar Sall prend l'exemple du Sénégal, souvent perçu comme étant un pays démocratique exemplaire, pour souligner les risques qu'il y a à accorder une trop grande importance aux institutions, qui servent souvent de simple prétexte à des pratiques beaucoup moins « démocratiques ». L'importance accordée à la laïcité de l'Etat par les puissances extérieures, en particulier par la France, qui a fondé sa « modernité politique » sur la différenciation entre le politique et le religieux, serait de même inapplicable dans les sociétés africaines. Chez celles-ci, il y a imbrication entre le politique, le religieux, le social, le rituel qui sont peut-être, selon Babakar Sall, « le terreau qui fonde le lien

social africain ». Il prend l'exemple de pays tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal où la religion inspire la culture politique et fonde de nouvelles formes de légitimité pour les élites politiques. Au lieu de percevoir les difficultés de démocratisation auxquelles font face les pays africains comme étant co-substantielles à l'Afrique il serait important de s'interroger sur l'idée même de transposer le modèle européen et sur l'inadaptabilité des règles démocratiques occidentales.

## Ce qu'une démocratie africaine peut être et ne peut être

Sans Etat, une société civile ou politique ne peut s'établir. Mais la faiblesse de nombreux Etats africains et la stagnation du jeu politique résultent non seulement de l'imposition d'un modèle externe inadaptable mais sont aussi liées à des pratiques internes et à la forme de démocratie que des acteurs internes ont engendré.

Comme le souligne **Fernand Nzaba-Banzouzi** la notion d'Union nationale est tout particulièrement ambiguë car elle a souvent permis aux élites d'utiliser l'idée d'un consensus national pour légitimer le recours au parti unique par le passé. Le « consensus » obtenu dans ces conditions détourne clairement la question du contrat social, et produit une dépolitisation des questions de la vie publique. Ce déficit d'Etat a aussi été provoqué par le retour de formes de prise de pouvoir qui avaient été honnies aux conférences nationales et par la réapparition sur la scène politique de dirigeants discrédités lors de ces conférences. Les conférences nationales, plutôt que de marquer un passage décisif, marquent au contraire le début d'une stagnation géopolitique et auraient donné lieu, selon Fernand Nzaba-Banzouzi, à trois bifurcations. La première, d'ordre martial, est une réplique renouvelée des vieilles formules, des coups d'Etat qui souvent débouchent sur des formes de violence dégénérative allant jusqu'à la guerre civile. La seconde est de type juridique à travers la modification de la Constitution, permettant ainsi le maintien des anciens autocrates. Le manque d'Etat de droit dans ces pays, notamment du respect de la hiérarchie des normes, de la Constitution, de l'égalité des sujets de droit et d'indépendance de la Justice a clairement réduit le pouvoir et le contrôle étatique. La troisième, plus positive cette fois-ci, a été le maintien et le respect de la

constitution et de l'alternance démocratique dans des pays tels que le Bénin.

Selon Bertrand Badie la question primordiale est de savoir comment construire le politique et la société et non la démocratie. Pour assurer la construction du politique trois variables sont nécessaires. Tout d'abord l'existence de la société, qui résulte de la construction et l'élaboration quotidienne de la coexistence ; le développement, car pour assurer la construction de la société et des liens sociaux, il est tout aussi essentiel que l'individu soit protégé ; finalement, il est nécessaire de surmonter et de transformer les relations de domination qui persistent au niveau mondial. La reformulation des relations internationales doit se faire de manière positive et constructive, non pas en prenant une attitude qui divise, mais au contraire en renforçant la co-opération multilatérale. Pour Babacar Sall la solution est de réhabiliter l'intériorité et l'importance de l'histoire. Selon Nzaba-Banzouzi c'est l'Etat de droit qui doit être soutenu et renforcé avant la démocratie. Ceci permettra de mettre fin aux retours constants à des pratiques et relations anciennes, notamment la filiation à l'ordre colonial. C'est celui qui, dans la compétition électorale, table sur la supériorité de la maîtrise de la langue administrative que les populations ne maîtrisent pas complètement et qui rend par conséquent difficile la consolidation du contrat social. C'est cet ordre colonial qui entérine aussi la puissance militaire comme source du maintien de l'ordre interne et, partant, du contrôle de l'appareil d'Etat. De même un Etat de droit aiderait à surmonter l'importance croissante donnée aux contrôles des richesses et au pouvoir démographique d'un groupe donné.

La faiblesse des Etats Africains ne doit pas cependant être perçue comme la fin du processus de démocratisation inauguré par les conférences nationales mais sa réorientation. Selon Fernand Nzaba-Banzouzi l'avenir de la démocratie en Afrique ne résiderait pas au niveau national, mais principalement dans la création d'un dialogue et d'un débat politique au niveau local. Ce nouveau démocratique serait également caractérisé par l'éclosion d'une véritable société civile avec des acteurs qui, sans prétention aucune pour la compétition politique, feraient avancer l'idée d'un contrôle par la société des décisions qui sont prises en leur nom.

Dominique Gentil, économiste, regrette que le débat sur les *conférences nationales* ait prit comme point de départ la Baule, plutôt que la conférence nationale au Bénin; il pense que la tendance à se concentrer et à se référer à la Baule réduit le rôle joué par les pays africains et la créativité africaine dans ce mouvement et renforce l'idée que les conférences servent avant tout à imposer un système occidental.

La question de l'importance de la *société civile* en Afrique est soulevée à plusieurs reprises. Faut-il s'éloigner de ce concept ? Un jeune étudiant se demande si les conférences nationales peuvent être perçues comme un projet de participation de la société civile tout comme les associations de femmes et d'autres groupes soutenus par la communauté internationale ?

Babacar Sall perçoit le concept de société civile comme étant très difficile à définir et ainsi à construire étant donné qu'il n'est pas basé sur un centre opératoire mais qu'il inclue des groupes et des nébuleuses très différents. Selon Bertrand Badie le concept de société civile tel qu'il apparaît dans l'outillage académique n'est pas approprié quand on le déménage. C'est en particulier une anomalie lorsque cette société est créée pour et non par les individus et les groupes concernés. Les liens sociaux que les conférences nationales auraient pu engendrer ne se sont en général pas forgés, notamment les liens entre la jeunesse africaine. La société civile doit avant tout être construite en opposition à un Etat déjà construit et renvoie en général à un système libéral. Néanmoins, la société civile même, et les rapports et liens sociaux que cette notion implique, demeurent fondamentaux. Pour Nzaba-Banzouzi, même si la société civile en Afrique n'est souvent pas autonome par rapport à l'Etat, elle permet de remplir les vides laissés par les Etats faibles.

La faiblesse des Etats, et en particulier la *crise des frontières* en Afrique, est

perçue comme représentant un véritable obstacle au processus de démocratisation réelle en Afrique. Bertrand Badie remarque que l'Afrique n'est pas le seul continent soumis à une véritable crise de territorialité. Le mal-être territorial existe partout et résulte évidemment du fait que la logique étatique, qui est une logique statique, ne peut pas répondre aux appels à la mobilité. La crise africaine est particulière étant donné qu'elle est clairement liée aux découpages coloniaux ; mais d'une certaine façon tous les découpages le sont, les frontières naturelles n'existent nulle part. Il est évident que l'artifice de certaines frontières est particulièrement flagrant et rend difficile pour l'Etat en question d'y puiser sa légitimité. Comme le souligne Fernand Nzaba-Banzouzi la porosité des frontières en Afrique centrale a eu des effets tragiques sur toute la région.

Les échecs de la frontière impliquent clairement l'échec de l'Etat par conséquent de la démocratisation étant donné que personne n'a encore pu déterminer comment inventer une démocratie sans territoire. L'Union Européenne n'a toujours pas réussi à surpasser le territoire, même si les décisions sont prises à l'échelle européenne, ses membres votent encore au niveau national.

La distinction entre *démocratie formelle* et *informelle* a aussi été soulevée. Le pas vers la démocratie « formelle » est souvent représenté comme positif, le pas vers la démocratie informelle peut-il l'être également ? D'après Babacar Sall la distance entre les systèmes sociaux et institutionnels joue un rôle négatif dans la construction de l'Etat. Ceci résulte en particulier du fait que la plupart des institutions créées dans les pays francophones ont instauré le français comme langue administrative, idée clairement contentieuse étant donné que dans de nombreux pays la majorité de la population ne parle pas le français. La démocratie de proximité, développée au niveau local, permet au contraire de forger un véritable dialogue. L'Etat est souvent

une entité trop grande pour les sociétés africaines. Il est nécessaire maintenant qu'un dialogue puisse se développer entre les communautés locales, où tous peuvent s'exprimer, et le niveau national.

Pour Bertrand Badie il n'y a pas d'opposition entre démocratie formelle et informelle, l'opposition demeure entre ces formes de démocratie et la démocratie réelle. Pour assurer sa réalisation, la démocratie formelle est essentielle mais les individus doivent pouvoir y interagir et en tirer des bénéfices concrets. Il rejette la notion de transition démocratique qui implique un passage totalitaire nécessaire pour accéder à un système et à une démocratie réelle, étant donné que souvent cette logique de la transition viendrait affecter durablement la liberté et ne prépare pas toujours quelque chose de mieux mais souvent une réalité pire.

Doudou Diène se demande si le concept de *démocratie* même n'a pas largement été *dé légitimé*. Prenant comme exemples l'érosion croissante de la diversité d'opinion, les atteintes croissantes à la liberté de la presse notamment due à la concentration des médias, aussi bien que la tendance à chercher à imposer la démocratie au Moyen Orient et à appuyer des régimes non-démocratiques, il évoque un processus de dé-démocratisation de la scène occidentale. Bertrand Badie est tout à fait d'accord sur le fait que le concept de démocratisation est de nos jours largement abusé, tantôt utilisé comme un instrument de rhétorique de politique étrangère tantôt comme la raison d'être de l'Occident, et perçoit ce phénomène comme étant dû à un malentendu grave. Il accepte que le modèle démocratique européen puisse servir de base sur laquelle différents pays peuvent construire leur propre projet mais que celui-ci ne doit en aucun cas être imposé car ceci aurait, comme nous le voyons en Iraq, des conséquences sociales bouleversantes.

Doudou Diène critique le fait que

tous les débats sur la démocratie en Afrique tournent toujours autour d'un paradigme « défusionniste » par rapport à l'Occident. D'après lui, si la démocratie n'est pas un parcours banalisé mais une route, il est alors essentiel de juger le concept démocratique dans son historicité et de prendre en compte non seulement les pratiques culturelles et associatives reconnues par les Occidentaux, mais aussi celles qui sont par nature plus « africaines ».

Un représentant de la Ligue de la démocratie, regrette la tendance à vouloir opposer une démocratie universelle occidentale à une universalité africaine basée sur des *régions* et des *ethnies*. Il se demande s'il est réellement concevable et préférable en Afrique d'avoir des politiciens qui placent l'intérêt national au-dessus d'autres intérêts notamment ethniques.

Pour Babacar Sall ce n'est pas un problème de voter en faisant référence à son groupe communautaire ; les Grecs se voyaient notamment comme une commune. Il est impossible de dire qu'un électeur européen aurait une vision plus universelle qu'un électeur africain ; l'acte de voter se fait de toute façon toujours sur la base de références culturelles, sociales, géographiques ou historiques. Chaque société produit de l'universalité. Un autre intervenant rappelle que l'Afrique n'a pas été un continent coupé du monde ; il donne l'exemple de Tombouctou qui a été un véritable carrefour où la vie intellectuelle était très riche et diverse et où les identités qui s'y forgeaient étaient aussi bien maliennes qu'universelles. Fernand Nzaba-Banzouzi conclut néanmoins qu'il est essentiel de trouver un équilibre entre démocratie « démographique », notamment basé autour des ethnies, et réelle, et qu'en fin du compte pour les questions fondamentales, notamment la sélection de l'équipe nationale de football, l'identité ethnique n'est pas prise en compte.

Laetitia Bader

# CÔTE d'IVOIRE : des espoirs raisonnables ?

« Peut-on encore sauver la Côte d'Ivoire ? » s'interrogeait un journaliste du *Monde* à la mi-septembre 2005. Surprenant et même incompréhensible à ses débuts, explicité ensuite de mille manières plus ou moins contradictoires par des observateurs de qualités très diverses, le drame de ce pays non seulement perdure mais fait redouter des crises aussi graves dans d'autres pays africains tout aussi jeunes et fragiles et de surcroît infiniment moins riches. Déjà à l'automne 2004, après deux ans de crise et les accords trop rapides et stériles de Marcoussis, il aurait été imprudent d'affirmer que la pacification de la Côte d'Ivoire était malgré tout en bonne voie. Depuis les graves événements de novembre 2004 (\*), on constate que les relations non seulement franco-ivoiriennes mais aussi entre le gouvernement d'Abidjan et les Nations-Unies se sont faites de plus en plus désagréables dans une évolution générale en dents de scie qui continue de démentir le lendemain ce que l'on avait cru pouvoir affirmer la veille. Les diverses forces militaires (la française en premier lieu) dûment mandatées par l'ONU pour monter la garde dans un corridor de démarcation en plein travers d'un pays coupé en deux ont été elles-mêmes contestées et attaquées. Aucun - ou presque- des grands préalables politico-militaires (plan DDR /désarmement-démobilisation-réintégration; gouvernement de transition issu à la fois du Nord et du Sud, adoption des textes fondamentaux sur le Code Foncier, la nationalité et l'éligibilité) à exécuter avant la redoutable échéance d'octobre 2005 (élection présidentielle à l'expiration du premier mandat de Laurent Gbagbo élu cinq ans plus tôt « dans des conditions calamiteuses ») n'avait été réalisé à cette date. Dès lors, la décision prise par l'Union Africaine de reporter d'un an ce scrutin avait tout pour inquiéter car elle indiquait très exactement que nul n'avait nulle part, ni à l'ONU, ni à l'OUA, ni à la CEDEAO, ni à Bruxelles, ni à Paris, aucune solution concrète à proposer. Tension prolongée, partition confirmée, sortie de crise renvoyée à des calendes inconnues ? C'est tout ce que l'on pouvait craindre.

Même s'ils se revoient, se reparlent et se réallient quelquefois, les poids lourds de la politique ivoirienne de naguère (H. K. Bédié, A. D. Ouattara, et aussi Laurent Dona Fologo et Pascal Aby Nguessan) apparaissent aujourd'hui marqués par une certaine usure. Le président Gbagbo, en revanche, expert à souffler le chaud et le froid, à combiner insultes et sourires, solide derrière sa garde rapprochée, mène à partir d'Abidjan sa République sudiste sans faiblesse, conservant en France quelques vieilles amitiés et visiblement

peu sensible aux nombreux rapports et constats très défavorables à son régime, à ses trafics et à ses forces mafieuses lâchées de loin en loin dans les rues d'Abidjan...

De nouveau, le monde s'inquiète de savoir si, à l'horizon d'octobre 2006, les chances de son pays seront plus fortes que l'an dernier. Quand on a connu la Côte d'Ivoire généreuse des années de son « miracle » et la fraternité qu'offraient alors les Ivoiriens à tous ceux qui étaient venus vivre parmi eux, on a bien de la peine aujourd'hui à découvrir, dans l'âme de ce pays, tant de pans inquiétants, tant de mauvais replis. Et l'on ne peut que souhaiter qu'il parvienne à s'en délivrer. Tablons alors sur quelques éléments qui, au printemps 2006, nous donnent malgré tout quelque espoir de guérison et de renouveau. Même si le Nord rebelle fonctionne aujourd'hui comme un (demi-) Etat de fait, même si les relations économiques traditionnelles avec les pays voisins ont été fortement perturbées, même si le port d'Abidjan en souffre sérieusement et même si le secteur des PME et PMI ne s'est pas encore remis de l'exode de quelque 9 000 expatriés et de la perte de 30 000 emplois à la fin de 2004, l'économie de la (demi-) Côte d'Ivoire méridionale ne s'est pas effondrée. Le cacao et le caoutchouc, tous produits en zones sûres (à la différence du coton), n'ont pas trahi ; l'impôt rentre ainsi que les recettes douanières ; la croissance enregistrée a été de 1% en 2005 ; toutes les grandes sociétés étrangères n'ont pas plié bagage et la zone monétaire CFA de l'Ouest conserve donc sa « locomotive ». Et puis, miracle, les passionnés du ballon rond, résistant à la fracture, continuent de soutenir les Eléphants, leur seule et unique équipe nationale.

Sur le plan politique, le faible et touchant premier ministre de transition Seydou Diarra, désigné à Marcoussis, a laissé sa place en décembre dernier à Charles Konan Banny, provisoirement emprunté à la BCEAO pour un an, imposé à Laurent Gbagbo par la résolution de l'Union Africaine et surveillé par un Groupe international de travail pour le compte du Conseil de Sécurité. Bouillant, actif et ambitieux (mais inéligible aux prochaines présidentielles, CKB s'affirme houphouëtiste et raisonnablement optimiste « assis sur *un tandem* (avec Gbagbo), *fermement cramponné au guidon* » (\*\*)) ; il annonce le financement enfin substantiel du programme DDR, prédit le prochain retour à Abidjan des rapatriés français de fin 2004 et fait état de ses bonnes relations avec les dirigeants des deux camps qui ont enfin accepté à la mi-

mars, trois mois après les difficiles tractations de décembre, de siéger ensemble dans un énième gouvernement de transition qui semble moins éphémère, plus solide, que les autres. Sa tâche n'est certainement pas facile mais sa détermination est impressionnante. On n'ose plus imaginer qu'il échoue à son tour et que la Côte d'Ivoire, défigurée par une déchirure définitive, succombe au chaos et à l'anarchie.

(\*) 9 soldats français et un civil américain tués à Bouaké par un bombardement de l'aviation ivoirienne ; représailles françaises immédiates et destruction quasi-totale de cette force aérienne ; deux jours de violences contre les Français d'Abidjan, pertes ivoiriennes non précisées ; exode et rapatriement de 8 300 civils en très grande majorité français entraînant l'effondrement de leurs quelque 600 entreprises ; manifestations pro- et anti-Gbagbo à Paris; sanctions votées par l'ONU.  
(\*\*) V. Jeune Afrique n° 2362 du 22 avril 2006.

## Repères chronologiques :

### 2005 :

**Octobre** : Résolution 1633 de l'UA à la fin du mois : élection présidentielle reportée d'un an ; Gbagbo voit son mandat prolongé d'autant à condition d'accepter auprès de lui un nouveau premier ministre aux larges pouvoirs.

**Décembre** : arrivée de Ch. K. Banny nommé premier ministre le 5 ; constitution, le 28, d'un nouveau gouvernement d'union de 32 membres (dont 6 « rebelles »).

### 2006 :

**Janvier** : épreuve de force entre L.Gbagbo et son nouveau premier ministre; attaque du camp militaire gouvernemental d'Akuedo par des éléments indéterminés ; les milices du président donnent l'assaut aux positions de l'ONUCI à Abidjan (ex-Hôtel Sebroko), à Guiglo et à Duékoué, provoquant le retrait des Casques bleus bangladeshis de la région Ouest.

**Février** : en France, affaire criminelle Qan Halimi ; le chef présumé des assassins, Français d'origine ivoirienne, réfugié à Abidjan, y est arrêté et remis aussitôt à la justice française sans la moindre difficulté.

**Mars** : le 15, le nouveau gouvernement de transition se réunit au grand complet pour la première fois.

**Avril** : visite en France, très médiatisée, du premier ministre Ch. K. Banny.

Philippe David

## L'EAU ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

En ce début d'année le problème de l'eau en Afrique a été abordé à deux reprises : au Forum mondial de l'eau du 16 mars à Mexico et dans un rapport sur les privatisations remis à la réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la Zone franc, à Libreville le 13 avril.

À Mexico, treize mille personnes se sont penchées pendant une semaine sur les multiples et graves questions posées par la raréfaction de l'eau dans le monde. Le continent africain a tenu toute sa place dans cet événement triennal, pour des raisons statistiques et organisationnelles.

L'Afrique consomme seulement 4 à 6% de ses ressources, mais plus de 300 millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau propre et à l'assainissement. Il faudrait 20 milliards de dollars par an pour atteindre les objectifs du Millénaire de l'ONU. On n'y arrivera évidemment pas, malgré les aides prévues. L'eau aura la priorité dans l'augmentation de l'APD entamée en 2005. L'Agence de l'Habitat de l'ONU consacra 570 millions de dollars pour des réseaux d'eau et d'assainissement dans les quartiers les plus pauvres de mégapoles africaines. La France, quant à elle, ouvre un crédit annuel de 400 millions d'euros pour fournir des services d'eau potable et d'assainissement à 9 millions d'Africains d'ici 2015. Le système d'une taxation de 1% des consommateurs des pays développés, institué par la loi Oudin en 2004, fait école : la Belgique l'a adopté, la Hollande et sans doute d'autres États bientôt.

## COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

La Déclaration ministérielle de l'Afrique, lue au Forum, a montré l'unité du continent pour porter ses revendications et faire admettre ses spécificités. Le Conseil des ministres africains de l'eau, créé dans le cadre de l'Union africaine, a été loué pour l'autorité qu'il représente. En 2005 il a lancé la Facilité africaine de l'eau, administrée par la Banque africaine de développement, qui contribue à attirer les investissements publics et privés.

Ces derniers sont apparus très discrets durant le Forum. Les échecs rencontrés dans certains pays du Sud d'expliquent, outre les particularités locales, par les termes flous des conventions de concession, la mauvaise connaissance des utilisateurs et l'absence d'une autorité de régulation efficace.

Il est d'ailleurs à peu près certain que les réseaux de distribution resteront publics à 90% dans les pays et les régions pauvres et en fonction de l'implication des organismes représentatifs des consommateurs, en fait la société civile.

L'Agence française de développement (AFD) joue à fond dans ce créneau. Elle alloue 15% de ses engagements annuels à l'eau, soit 150 millions d'euros. Elle vient d'accorder une subvention de 6,1 millions d'euros au Mali pour un projet d'eau potable et d'assainissement dans dix villes de plus de 5 000 habitants au sud du pays.

Cette politique diffère de celle de la Banque mondiale qui privilégie les grands investissements, de fait mis en œuvre par des opérateurs occidentaux. Toutefois au fil du temps, la Banque constate que ceux-ci hésitent à s'engager en prenant les risques inhérents à cette activité, aggravés en Afrique par l'extrême variabilité des climats régionaux. Elle consacre désormais à ce secteur 2 milliards de dollars par an soit 5% de ses prêts annuels. Dans les pays à infrastructures sociales fortes, elle va même jusqu'à pratiquer l'aide budgétaire et travaille avec les opérateurs et fournisseurs locaux.

## LES PRIVATISATIONS

C'est le passage du public au privé qui est l'objet du rapport remis à Libreville. Il étudie la situation en Afrique noire pour l'eau, l'électricité et les télécommunications. Celles-ci, avec l'explosion du téléphone portable, se portent généralement bien. Dans les deux autres secteurs, les résultats sont contrastés.

Pour l'eau, les privatisations devraient avoir trois objectifs : augmentation des ressources budgétaires, meilleure efficacité des entreprises et amélioration du bien-être des populations.

### En fait :

- La collectivité assume les charges de restructuration de l'entreprise publique et de la mise à niveau des infrastructures, avant de voir augmenter les recettes fiscales.

- Si les obligations contractuelles entre l'État et le repreneur privé sont précises et réalistes, l'entreprise améliore son efficacité.

- Les effets sociaux sont négatifs au début (salaire réduit, prix de l'eau), puis viennent une plus grande fiabilité de la distribution et une extension de la desserte.

Le mythe de l'eau gratuite disparaissant peu à peu, on admet généralement que l'utilisateur ne doit payer que le fonctionnement, les investissements incombant à la collectivité et à l'opérateur.

Le rapport constate aussi une certaine hostilité de l'opinion à l'égard d'entreprises, souvent étrangères, qui s'immiscent dans la vie quotidienne. Il souligne enfin la nécessité d'une autorité de régulation entre les intérêts divergents de la collectivité, du gestionnaire et du public. Cette régulation peut venir de consultations avant, pendant, après la mise en fonctionnement du réseau entre ces trois parties et éventuellement d'autres, comme le font l'association Eau Vive et aussi l'AFD (1). Si l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement constitue un énorme marché, il n'est plus monopolistique. La décentralisation y est pour beaucoup. Les collectivités locales plus proches de leurs administrés, qui sont eux-mêmes plus désireux de s'investir dans un secteur vital, diversifient les contrats de gestion ou de délégation avec les grands opérateurs ou parviennent à s'organiser avec les entreprises locales. Dans certains pays, l'eau sert de catalyseur pour la montée en puissance de la société civile.

Robert Ginesy

*NDLR. L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés tropicaux et méditerranéens ».*

*(1) Voir La Lettre de la CADE n° 84. « Les luttes pour l'eau ».*

### Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,

Jean Clauzel, Xavier de Franssu, Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Pierre Croze

### La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard

Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,  
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 45 / Fax : 01 44 93 87 50

E-Mail : [endacade@wanadoo.fr](mailto:endacade@wanadoo.fr)

Web : [www.afrique-demain.org](http://www.afrique-demain.org)

Mohamed Soumaré, secrétaire  
exécutif de l'ONG Internationale  
Enda Tiers monde n'est plus

Mohamed Soumaré, est mort subitement à Dakar le 13 mai dernier, au lendemain de son retour d'une mission qui l'avait conduit en Suisse et en France, à la suite de l'assemblée générale et du Conseil d'administration qui s'étaient réunis la semaine précédente en Tunisie. Il était originaire de la région de Thiès au Sénégal. Ancien directeur de l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Dakar, il avait formé plusieurs techniciens supérieurs et des architectes. Avant d'être élu secrétaire exécutif d'Enda, il dirigeait l'équipe d'Ecopop, chargée de questions d'urbanisme.

Il avait été élu en 1993 avec la mission de poursuivre une refonte en profondeur des structures de cette ONG devenue au fil des ans, une organisation non gouvernementale internationale présente dans plusieurs continents, intervenant dans des domaines aussi divers que la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le Sida, l'analphabétisme, la gestion de l'environnement, le dialogue politique, etc.

Sa disparition brutale, survenue quatre ans après la disparition de Jacques Bugnicourt et après trois ans d'un travail remarquable et éprouvant, est une cruelle épreuve pour Enda, pour Enda Europe et pour la CADE. Que la femme et les enfants de Mohamed, sa famille, ses collègues d'Enda trouvent ici l'expression de la tristesse et de la sympathie des membres et des amis de la CADE. Ils avaient pour lui une très grande estime et une profonde amitié.

Michel Levallois

## AGENDA DE LA CADE

### I

**La prochaine rencontre débat  
aura lieu le Mardi 20 juin 2006  
(et non le mercredi )  
à 18h00**

**Au Conseil Régional d'Île de France,  
Salle Delouvrier  
65, rue de Babylone, PARIS 7<sup>e</sup>**

Elle sera consacrée à  
**« L'Afrique des idées reçues »**

*A l'occasion de la parution de  
l'ouvrage édité sous ce titre chez Belin,  
sous la direction de Georges Courade.*

Elle sera présentée par  
**Georges COURADE**,  
géographe, directeur de recherche  
à l'IRD, ancien directeur de la revue  
Politique africaine.

**Jean-Claude BRUNEAU**,  
géographe, professeur à l'Université  
de Montpellier III.

**Pierre JANIN**,  
géographe, enseignant associé  
à l'Université de Paris I (Jedès).

**Marc-Antoine PEROUSE  
DE MONTCMOS**,  
politologue à l'IRD.

### II

**Retenez ces dates pour la rentrée :**

**Mercredi 11 octobre  
et Mercredi 15 novembre :**  
Deux rencontres débats sur  
**« L'entreprise en Afrique ».**

**Mercredi 13 décembre :**  
**« Les jeunes africains en France »**

## ANNONCES

**Corus, promouvoir la coopération  
scientifique entre le Nord et le Sud.**  
Corus est un programme original qui permet de financer des projets de recherche conduits en partenariat entre des équipes scientifiques du Nord et du Sud (Afrique, Océan Indien). **Une conférence de presse** concernant ce programme se tiendra le **6 juin 2006 à 16h30 au Centre de conférences internationales Kléber** et sera ouverte par Brigitte Girardin, Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie.

**Séminaire : « Extrême pauvreté et  
développement » :** Mercredi 14 juin 2006, de 9h00 à 15h30, au siège de l'AFD, 5 rue Roland Barthes, 75012 Paris, organisé par l'AFD et le Mouvement international ATD Quart Monde. Aider les populations les plus pauvres à émerger de l'extrême pauvreté requiert une nouvelle approche du développement. Tel est le fil conducteur de ce séminaire dont les objectifs rejoignent ceux du Millénaire pour le développement.

**6<sup>e</sup> édition du Forum Rhône-  
Alpes/Afrique :** 21-24 novembre 2006, Cité internationale de Lyon. Ce forum sera consacré à l'eau et à l'énergie, secteurs prioritaires en Afrique répondant aux objectifs du Millénaire. Il réunira bailleurs de fonds, fabricants d'équipements et sociétés internationales de production d'eau et énergie. [info@adeafrance.org](mailto:info@adeafrance.org) ; [www.adeafrance.org](http://www.adeafrance.org)

**6<sup>e</sup> Forum international sur les perspectives  
africaines : « 2006 : l'Afrique  
en mouvement ».** Mercredi 7 juin 2006 de 9h30 à 18h00, Centre de conférences Pierre Mendès France, Ministère de l'économie et des finances, 139 rue de Bercy, 75012, métro Bercy Informations : [www.oecd.org/dev/africanforum2006](http://www.oecd.org/dev/africanforum2006); inscriptions : [dev.africa@oecd.org](mailto:dev.africa@oecd.org)

**Forum des OING et des ONG du 22  
au 24 juin 2006 : « Enjeux de la  
diversité en Europe et citoyenneté  
européenne »** organisé par la Plateforme Migrants et Citoyenneté, sous le haut parrainage de l'Unesco <http://www.pmc-europe.info/presentation/pmc/formulaires.html/>

#### Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.